



63^{ième} session du Conseil des Droits de l'Homme

**RÉUNION-DÉBAT DE HAUT NIVEAU SUR LE 15ÈME ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DE
L'ONU SUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION AUX DROITS DE L'HOMME**

Genève Suisse,

14 septembre 2026

Madame la Vice-présidente, Monsieur le Haut-Commissaire, Chers Panélistes,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Dans un contexte marqué par la montée des discours de haine, de désinformation et d'attaques contre les valeurs démocratiques, l'éducation aux droits humains est plus essentielle que jamais.

Le Luxembourg considère que l'éducation aux droits humains doit commencer dès le plus jeune âge et doit être intégrée dans les systèmes éducatifs. Elle contribue à renforcer l'esprit critique mais aussi la participation citoyenne et le respect de la diversité.

Nous encourageons les États à poursuivre tous les efforts dans le cadre de la cinquième phase du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme, en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes. Nous saluons également l'initiative *Rights in Every Classroom*, qui peut favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Le Luxembourg attache une grande importance à la coopération entre gouvernements. Nous saluons l'existence d'institutions nationales des droits de l'homme mais aussi d'établissements scolaires afin de garantir une mise en œuvre effective et inclusive de l'éducation aux droits humains.

Nous souhaiterions demander aux panélistes quelles sont, selon eux, les mesures les plus efficaces pour assurer une participation significative des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'éducation aux droits de l'homme ?

Je vous remercie.

216 mots